

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/L-inculpation-de-Pinochet-est-maintenue-par-Cour-supreme-du-Chili>

L'inculpation de Pinochet est maintenue par Cour suprême du Chili

- Les Cousins - Chili -

Date de mise en ligne : mercredi 5 janvier 2005

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

La Cour suprême du Chili a maintenu mardi l'inculpation et l'assignation à résidence du général Augusto Pinochet, prononcées par le juge Juan Guzman, pour son implication dans neuf enlèvements et un homicide pendant la période où il était au pouvoir.

Par Eduardo Gallardo

A.P. Santiago, Chili, le 4 janvier 2005

Sur les cinq juges de la haute instance, trois ont voté pour, et deux contre, a annoncé Carlos Meneses, porte-parole de la Cour suprême.

Un petit groupe de partisans du général Pinochet l'a interrompu en criant. Ils ont été évacués du tribunal par des gardes.

En revanche, à l'annonce de cette décision, de nombreuses victimes de la dictature ont applaudi. « Nous sommes contents, le monde entier est content », a affirmé Lorena Pizarro, présidente d'une association de parents de dissidents tués pendant la dictature. « Pinochet ne peut pas continuer à vivre dans l'impunité », a-t-elle souligné.

« Je suis très contente parce que c'est très important que la justice puisse être pour tout le monde, sans exception », a déclaré pour sa part Isabel Allende, députée chilienne et fille du président chilien Salvador Allende, renversé en 1973 par le général Pinochet.

« Pinochet, toujours il s'est moqué. Il n'a jamais accepté sa responsabilité. Il n'a jamais eu un geste pour les gens, pour leur douleur. C'est très symbolique et très fort parce qu'il est très vieux. C'est presque à la fin de sa vie que finalement la justice est possible », a-t-elle affirmé sur France-Info .

Augusto Pinochet, qui se remet d'une attaque qui l'a contraint à se faire hospitaliser pendant cinq jours au mois de décembre, se trouve actuellement dans sa résidence à l'ouest de Santiago. Son avocat, Me Palo Rodriguez, affirmait qu'il n'était pas en état de santé de supporter un procès.

Le général chilien, au pouvoir de 1973 à 1990, est inculpé pour neuf enlèvements et un homicide dans le cadre de l'opération Condor d'élimination des opposants montée par les dictatures sud-américaines dans les années 70 et 80.